Procès-verbal du Conseil d'Administration du Jeudi 14 septembre 2017 de la chorale « Les Baladins du Val Gelon »

Présents (membres du Conseil d'Administration) : Morgane Pelliciari Présidente

Raphaël Humbert Secrétaire
Michèle Tibéri Trésorière
Elisabeth Dubar
Jérôme Tibéri
Marie-Françoise Grasset
Joseph Morelli
Camille Higuero
Patricia Issiot
Nicole Pourchaire
Sandra Delacroix

Rapporteur de séance : Morgane Pelliciari

La réunion s'est tenue : à la salle polyvalente de La Rochette
Ouverture de séance : 19h20

1. Dates et lieux des Conseil d'Administration de la saison 2017/2018

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le : jeudi 16 novembre à 18h45 à la salle polyvalente de La Rochette

2. Nombre, dates et lieux des demi-journées de répétitions

Trois demi-journées de répétitions ont été choisis :
- Samedi 20 janvier 2018 de 13h30 à 17h00
- Samedi 10 mars 2018 de 13h30 à 17h00
- Samedi 2 juin 2018 de 13h30 à 17h00

Joseph Morelli est en charge de la réservation des salles pour ces dates.

3. Suivi de l'organisation de la Cavalcade dans le cadre du jumelage La Rochette/Mömlingen

Les Baladins sont invités à se retrouver le Dimanche 1er Octobre à 13h30 au gymnase de La Seytaz. Les vestiaires du gymnase seront à notre disposition pour nous changer.
Attention, le centre Bourg sera fermé dès 12h30.
Les Baladins seront avertis de la tenue et des accessoires à utiliser la semaine précédente (T-shirt, chapeaux, drapeaux, banderole, etc.).

Le défilé rassemble l'ensemble des associations de La Rochette et d'autres des communes alentours (plus de 500 mètres de cortège), 12 chars et plus d'une vingtaine d'associations qui défileront à pieds.

Départ du défilé à 14h00.

Trois arrêts pour faire des démonstrations, un chant à chaque fois :
1. La Maison de Retraire/Foyer Logement
2. La Poste/Mairie
3. Place André Giabiconi

Les trois chants choisis sont :
1. « Dès que le vent soufflera »
2. « Le Jerk »
3. « Toujours un coin qui me rappelle »

Fin du défilé à 16h00, avec la dernière démonstration Place Giabiconi. Début des Cérémonies de l'Anniversaire du Jumelage La Rochette/Mömlingen à 16h00 avec les discours des maires des deux villes et hymnes, etc.

Une boisson vous sera offerte par le Comité de Jumelage à ce moment-là.

Une collation sera offerte à l'ensemble des associations, lors du retour au Gymnase mais pas avant 19h30. Libre à chacun de participer aux événements après 16h00.
Un mail du Comité de Jumelage doit nous être envoyé concernant le parcours précis que nous allons emprunter ainsi que l'organisation globale et sera transmise à l'ensemble des Baladins.

Morgane Pelliciari doit vérifier les équipements mis à disposition lors des trois interventions (micro chant, sono, etc.) auprès de la Mairie, contact : Evelyne Corbet, Vice-présidente en charge de l'animation : evelynecorbet@gmail.com.

Les membres du Conseil d'Administration sont sollicités afin de chercher des devis concernant des poncho ou autres affaires de pluie pour cette manifestation.
Sandra Delacroix propose des ponchos de pluie à confirmer.

4. Suivi de l'organisation du concert avec la chorale du Touvet au profit de l'Association ARCADE « Pour le Mali »

Morgane Pelliciari doit s'assurer auprès de l'association ARCADE du choix de la salle de concert (capacité d'accueil : 50 choristes sur scènes maximum et 250 places assises). Peut-être proposer le centre d'animation ? Dans tous les cas, la réservation de la salle de concert revient à l'Association ARCADE.

Morgane Pelliciari donne les coordonnées à Marie-Françoise Grasset concernant la chef de Chœur du Touvet Aude Moussy.
Discuter de l'organisation du concert. Pas de chant commun, trop court pour organiser des répétitions et peut-être pas assez de place sur scène à la salle polyvalente de La Rochette (où le concert est prévu actuellement).
Prévoir une entre acte ?
Choix de la durée d'interprétation pour les différentes Chorales.
Choix de l'heure de rendez-vous pour les Baladins ?
Suivant organisation décidée entre Marie-Françoise Grasset et Aude Moussy.

5. Suivi de l'organisation du concert avec la chorale « Les Castel Neuves Voix » de Châteauneuf

Morgane Pelliciari doit voir avec la Chorale de Châteauneuf si un concert à Châteauneuf est faisable au printemps (hors vacances scolaires), sinon proposer un concert commun en Septembre ou Octobre 2018 à La Rochette s'ils le souhaitent.

6. Suivi de l'organisation du concert au profit du Téléthon

Les Baladins sont invités à se retrouver le Samedi 9 Décembre 2017 à 10h30, place de la Mairie à Rotherens.
Le concert durera de 11h00 à 12h00.
Des chapiteaux sont installés mais, en cas de mauvais temps, une salle de repli est prévue.

7. Concert de fin d'année

Les dates de concert de fin d'année sont fixées, provisoirement, aux Vendredi 22 Juin 2018 et Samedi 23 Juin 2018 en attendant la validation de la mairie de Chambéry. Autres dates possibles : Vendredi 15 et Samedi 16 Juin 2018.

Joseph Morelli doit réserver la salle polyvalente pour les dates dès que Marie-Françoise Grasset aura confirmé.

8. Achats matériels

Jérôme Tibéri, Marie-Françoise Grasset et Joseph Morelli se concertent et décideront des achats nécessaires.

9. Questions diverses

Michèle Tibéri, Morgane Pelliciari et Patricia Issiot doivent s'occuper de prévenir la FMS et la Préfecture du Changement du Bureau et identités des Baladins, afin de fournir à la Banque le récépissé de la Préfecture.

Morgane doit envoyer le planning de l'année terminé à Jérôme Tibéri avant le Jeudi 21 Septembre 2017 afin de le mettre en ligne (format Excel).

Les horaires de la Chorale : les Baladins sont invités à se retrouver à 20h15 afin d'installer le matériel et de pouvoir ainsi commencer la répétition à 20h30.

Morgane Pelliciari récupère les clefs de la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Fin de séance : 20h30

Choralement votre,

Morgane PELLICIARI
Présidente